



Vol et recel de carte identité / dommages et intérêts

Par **Ojuanito0**, le **27/10/2009** à **19:18**

Bonjour,
Cet été, ma voiture a été fracturé. Je me suis fais voler de l'appareillage sonore ainsi que mon porte feuille avec ma carte d'identité et ma carte de crédit.
La gendarmerie a fini par arrêter une personne qui a utilisé ma carte d'identité pour ouvrir des lignes téléphoniques (ce n'est pas lui qui a fracturé ma voiture).
J'ai donc porté plainte... Le jugement à lieu dans 2 mois et on me demande si je fais la demande de dommages et intérêts.
MA QUESTION: A quoi puis-je prétendre en terme de dommages et interets?
Merci de vos réponses